L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 15 MAI 1887. 60me Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE, 15 MAI 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de l'Immandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

La quarantaine à la Nouvelle-Orléans et dans les ports du Golfe.

Singulier retour des choses humaines! Il y a sept ou huit ans, on nous montrait au doigt, on nous mettait à l'index; on nous traitait de pestiférés; on établissait un cordon sanitaire autour de nous; nous étions un foyer de maladies contagieuses dont il fallait s'éloigner avec terreur. Malheur au commerçant qui, du milieu du printemps à la fin de l'automne, se hasardait parmi nous dans un but de commerce. C'était un homme perdu. On cherchait à détourner tout trafic de la Nouvelle-Orléans pour l'attirer à soi; on voulait bénéficier de nos pertes; plus le trafic nous fuyait, plus il devait prendre le chemin des localités et des districts qui nous calomniaient, plus pour la satisfaction d'un intérêt égoïste, que par amour du bien public. Le fait est que l'on crut, un instant, avoir complètement réussi, et l'on s'apprêtait à battre des mains, en signe de victoire, quand on s'aperçut que l'on avait commis une maladresse, et que l'on était était tombé dans le piège que l'on avait tendu aux autres. Pour effrayer le monde, on avait exagéré l'institution des quarantaines; on croyait ne les avoir dirigées que contre la Nouvelle-Orléans, et l'on s'en voyait victime, à son tour. C'est exactement ce qui est arrivé à plusieurs ports qui, placés à peu près dans les mêmes conditions climatériques que le nôtre, se trouvent frappés de l'interdit dont ils avaient donné le signal contre nous—entr'autres, à Galveston. Leur situation est même, à l'heure qu'il est, pire que la nôtre. Afin de justifier le terreur qu'ils répandaient jadis, ils ont imposé des mesures de rigueur déraisonnables à notre endroit; ces réglements se retournent contr'eux et les tuent.

Pour faire cesser les injustes frayeurs dont nous étions l'objet, nous nous étions soumis à un régime désastreux qui nous privait, pendant plus de la moitié de l'année, de tout rapport avec le reste de l'humanité. Cela dura cinq ou six ans—après quel, l'état de détresse où nous étions plongés, nous força de chercher un remède au mal. Ce furent celles de nos institutions qui nous avaient infligé les plus dures sacrifices, qui travaillèrent à les alléger.

Dans le passé, le système de la quarantaine consistait à prolonger, le plus possible, la détention du navire, pour laisser au germe du mal le temps de se développer et de se manifester. Les résultats en étaient, nécessairement, déplorables: ou le navire, pour éviter un désastre, échappait à la surveillance des inspecteurs sanitaires, et la quarantaine devenait illusoire, aucun danger n'était écarté; ou, après s'être soumis consciencieusement aux règlements qui le frappaient, il arrivait dans le port, dans de parfaites conditions hygiéniques, mais le capitaine ou le propriétaire était complètement ruiné; il jurait qu'on ne l'y reprendrait plus. C'est cette double alternative qu'on voulu éviter notre Bureau de Santé, et l'on sait qu'il y a réussi au delà de toutes les espérances. Il a eu recours aux découvertes de la science moderne; il a employé les moyens les plus énergiques que lui fournissait la chimie.

Aussitôt après l'arrivée du navire, le mal a été attaqué, dans son germe, par un procédé aussi rapide qu'efficace—de sorte que la désinfection a pu s'effectuer en moins de jours qu'on y mettait, auparavant, de semaines. D'un côté, l'opération est complète, infaillible, et lena wire peut remonter le fleuve, sans éveiller de crainte, sans occasionner de danger; de l'autre, la détention étant très courte, ni le capitaineni les passagers n'ont d'intérêt à ruser avec l'autorité, à échapper à sa vigilance. Il y a donc plus de garanties que jadis pour la ville. Enfin—troisième avantage—il n'y a plus d'interruption pour le commerce, et les affaires ne perdent rien de leur activité ordinaire. Les auteurs de la réforme quarantenaire de la Nouvelle-Orléans ont bien mérité du pays, ils lui ont rendu un immense service, ils ont sauvé son avenir commercial. Le temps n'est plus où, chaque année, à pareille époque, circulaient, du Nord au Sud de l'Union, des rumeurs sinistres qui semaient, partout la terreur. Il règne dans les âmes un sentiment de sécurité qui présente le plus heureux contraste avec les mauvais jours et ne contribuera pas peu à rendre au commerce son animation d'antrefois.

Nous n'avons pas la force d'en vouloir aux centres qui, jadis, ne voir, par leur acharnement inconsidéré, leur incroyable avidité, causé tant de pertes matérielles à la Nouvelle-Orléans, ont ensuite, sans le savoir, sans le vouloir—*of course*—rien que par l'excès du mal qui était leur œuvre, amené les excellentes réformes dont nous sommes témoins, les bienfaisants progrès dont nous nous profitons. Nous sommes les premiers à leur conseiller de nous suivre dans la voie où nous sommes engagés. Nous ne savons ni nous réjouir des calamités d'autrui, ni se jalouser dans la bonne fortune.

Galveston se plaint de ce que sa quarantaine, à la manière antique, menace son trafic; qu'elle la change; qu'elle l'améliore; qu'elle adopte les procédés modernes, et elle verra refleurir, elle aussi, son commerce d'été, dont elle a besoin tout aussi bien que nous.

Pension privée.—Ce nous est un plaisir de recommander aux personnes qui se proposent de passer l'été à la Mer, St. Louis, la pension qu'y a déjà ouverte Mme J. T. Villars. Il est nombre de pensions parfaitement tenues dans le charmante villette des bains; mais celle-ci nous paraît se distinguer de toutes par l'excellente société qu'on y rencontre, ainsi que le grand confort qu'y trouve. Mme Villars, très attendue dans la direction d'une maison de ce genre, se livre à l'incessante efforts pour prévenir les moindres désirs de ses pensionnaires. Logement, cuisine, service, tout est de premier ordre. La bâtisse est une des mieux situées de la localité, elle est à proximité de l'église et de la gare de chemin de fer.

Seul... Vergne... Jeu/... Salsepareille d'Ayer.

Une petite perle trouvée dans un roman judiciaire:

"Le misérable acheva sa victime, dans le chemin creux, et il regagna le village sans plus s'inquiéter du cadavre que s'il n'existait pas."

Calino est domestique chez M. X....

Celui-ci, agacé par ses continuelles stupidités, lui a dit de tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler.

Calino, qui sait que M. X.... était dans son cabinet, s'arrête devant la porte de son bureau et commence à tourner sa langue dans sa bouche, suivant l'ordonnance.

—Qu'est-ce donc, parle! fait le maître impatienté.

—M'sieu, dit Calino après avoir religieusement accompli le nombre de tours prescrits, c'est madame qui vient d'avaler une épingle.

A la campagne:

Un paysan, à qui l'on vante une fameuse pâtisseuse, répond en souriant malicieusement:

—Connu, c'est le système rase-pâille.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 14 mai:

Enfin, nous avons un véritable temps d'été, juste ce que demandaient les planteurs sucriers, depuis un mois. Il fait assez chaud maintenant, mais il faudrait de la pluie, en beaucoup d'endroits. Là où il y a assez d'humidité, les plantes poussent très rapidement. Nous n'entendons proférer de plaintes, nulle part; la récolte est bonne partout.

On sait à quoi s'en tenir maintenant sur la situation du maïs; le rendement en sera abondant, parce qu'on en a beaucoup semé.

Le riz va bien, mais nous pensons en avoir moins que l'an passé.

Quant au coton, il pousse très vite, partout où il y a eu de la pluie.

—Voici un tableau des récoltes de la paroisse Iberville, rive ouest:

Les habitations New Hope, Eliza et May Flower, propriétaire M. G. Lefèvre, ont 275 acres de plant de cannes, 325 de souches de première année, 300 de maïs; on y a roulé, l'an dernier, 475 acres, dont 350 de plant et fait 800 boucauts de sucre, 2000 barils de mélasse; la reulaison s'est faite sur Eliza.

—Modoré, à MM. Roth et M. Williams; M. D. H. Walsh, directeur; a 250 acres de plant, 110 de souches de première année, 150 de maïs, 25 d'avoine; a roulé, l'an dernier, 150 acres et fait 225 boucauts de sucre.

—York, à Mme E. Bruly; fermiers tenanciers, MM. Wood et Lozane; à 44 acres de plant, 65 de souches, 100 de maïs; a roulé, l'an dernier, 65 acres de plant et fait 60 boucauts de sucre, 95 de barils de mélasse.

—Reliance, à M. Thos Gourrier; directeur, M. A. J. Martinez; a 75 acres de plant, 40 de souches, 100 de maïs; a roulé, l'an dernier, 60 acres de plant et fait 65 boucauts de sucre, 97 barils de mélasse.

—Homestead, à M. P. D. Robertson; directeur, M. Wm. J. Williamson; a 275 acres de plant, 175 de souches de 1ère année, 260 de maïs, 100 de coton; a roulé, l'an dernier, 225 acres, dont 175 de plant, et fait 269 boucauts de sucre, 400 barils de mélasse.

—Bayou Jacob—Kuneman, à M. E. J. Gay; directeur, M. H. M. Denham; a 100 acres de plant, 30 de souches de 2ème année, 115 de maïs; l'an dernier, a mis toutes ses cannes en semence; avait 120 acres de ris et a fait 1,700 barils.

Myrtle Grove, à MM. McWilliams et Roth; directeur, M. J. G. Hawell; a 175 acres de plant, 125 de souches de première année, 175 de maïs; a roulé, l'an dernier, 100 acres de plant et fait 214 boucauts de sucre, 1222 barils de mélasse.

—Star, à Mme John Schlatre; directeur M. U. Pompassan; a 100 acres de plant, 100 de souches de première année, 50 de seconde année, 100 de maïs; l'an dernier, a roulé 100 acres de plant et fait 120 boucauts de sucre.

Hunter's Lodge, à Mme Robertson et fils, a 125 acres de plant, 125 de souches de première année, 75 de maïs; a roulé, l'an dernier, 200 acres dont 125 de plant et fait 196 boucauts de sucre.

Enterprise, à M. Michel Schlatre, a 60 acres de plant, 50 de souches de 1ère année, 100 de maïs; a roulé, l'an dernier, 80 acres, dont 45 de plant et fait 81 boucauts de sucre.

—Bayou Plaquemine.—Holly Farm, à M. B. Marionneaux, a 260 acres de plant, 32 de souches, 23 de maïs; a roulé, l'an dernier, 45 acres, dont 32 de plant et fait 100 boucauts de sucre, 150 barils de mélasse.

Belfort, a 12 acres de plant, 11 de souches de 1ère année, 40 de maïs; a roulé, l'an dernier, 18 acres de plant et fait 9 boucauts de sucre, 12 barils de mélasse.

—Le long du fleuve:

Irion, pas d'informations; a fait 170 boucauts, l'an dernier.

Star Pecan, M. E. J. Gay; directeur, M. B. C. Leblanc; a 150 acres de plant, 155 de souches de première année, 135 de maïs, 15 d'avoine; a roulé, l'an dernier, 157 acres de plant, et fait 263,000 livres de sucre.

—Tennessee, à M. C. D. Craighead; directeur, M. J. E. Nelson; a 185 acres de plant, 100 de souches de première année, 750 de maïs, 150 de riz, 25 de souches; a roulé, l'an dernier, 80 acres de plant; a fait 640 barils de sirop; 250 acres de riz ont donné 3,500 sacs.

Evergreen, à M. J. A. Ware; directeur, M. E. Laville, a 240 acres de plant, 215 de souches, 165 de maïs, 15 d'avoine; a roulé, l'an dernier, 280 acres, dont 215 de plant et fait 485 barils de sucre, 725 barils de mélasse.

—Gold Point et Rebecca, à M. Joseph Ceintuent, a 40 acres de plant, 10 de souches de première année, 150 de maïs, 400 de riz; a vendu, l'an dernier, 80 cannes à l'Evergreen; avait 400 acres de ris et a fait 6000 sacs

Olivia, à M. R. Beltran; directeur, M. A. Louvière; a 80 acres de plant, 85 de souches de première année, 75 de maïs; a roulé, l'an dernier, 60 acres de plant et fait 115 boucauts de sucre, 252 barils de mélasse.

Allemania et Greenfield à M. John Renne, directeur, M. Melcher; a 193 acres de plant, 130 de souches de première année, 175 de maïs; a roulé, l'an dernier, 165 acres de plant et fait 176 boucauts de sucre.

Retreat, à Mme Clement, lobataires MM. J. V. Laurent, et frères; a 27 acres de plant, 27 de souches de première année, 50 de maïs; a roulé, l'an dernier, 40 acres dont 27 de plant et fait 52 boucauts de sucre et 80 barils de mélasse.

Corsica, à M. E. Mary, a 20 acres de plant, 20 de souches, 40 de maïs; a roulé, l'an dernier, 60 acres et fait 300 barils de sirop.

Plaisance, à MM. Thos. V. Mary & Cie, a 50 acres de plant, 54 de souches de 1ère année, 50 de maïs, 150 de riz; a fait, l'an dernier, 75 boucauts de sucre; 160 acres de riz, ont donné 2,200 sacs.

—Arcadia, à M. J. Lacaze; locataire, M. O. M. Mary; a 200 acres de riz; n'a rien fait, l'an dernier.

—MM. J. Landry et frères ont 5 acres de plant, 7 de souches, 25 de maïs; ont roulé, l'an dernier, 8 acres de plant et fait 8 boucauts de sucre.

A la dernière fête de l'Opéra, on a beaucoup remarqué le précieux collier de la princesse de X...., une des plus grandes dames de la colonie russe.

Or, à quiconque la complimentait sur la magnificence de ce bijou, la boyarde répondait:

—Il me coûte dix mois de prison.

—Voici le mot de l'énigme:

La princesse dépensait, pour ses colifichets, trois cent mille francs par an.

Il y a un an, un joaillier se présenta à son hôtel et offrit de lui vendre ce superbe collier.

—Combien?

—Deux cent cinquante mille francs.

—C'est beaucoup, et je ne les ai pas pour le moment.

Le joaillier allait partir, lorsque la jeune femme le retint:

—Pouvez-vous me garder ce bijou encore dix mois? Je vous le prendrai après ce terme.

Le commerçant ne demanda pas mieux, et le marché fut conclu.

Aussitôt, la princesse se prêta dans un souvent, pendant dix mois ne se montra nulle part, ne fit, par conséquent, aucune frais de toilette, et employa à l'achat du collier souhaité l'argent qu'elle économisa pendant cette captivité volontaire.

Et voilà comment ses nouveaux diamants lui "ont coûté dix mois de prison!"

Entre solliciteurs.

—J'ai vu l'administrateur en personne, et la première vacance il me la réserve.

—Je l'ai vu aussi, mon cher, et la première vacance est pour moi.

—Il m'a dit qu'il n'avait qu'une parole.

—A moi de même.

—Mais alors?

—Je vois ce que c'est; Il n'a qu'une parole à la fois!

—Mme X.... avait été assez gravement malade. Une de ses amies, à une autre:

"Tu sais, Alice est sauvée!"

"A vec qui?"

La Peau, les Oreilles, la Tête d'un enfant couvertes de croûtes et de plaies eczémateuses guéries par le Cuticura.

MON enfant âgé de huit ans avait depuis l'âge de deux ans un eczéma à la tête qui parfois s'étendait sur tout le corps. Le mal lui siégeait d'abord les oreilles. Celles-ci furent couvertes de croûtes et de plaies d'où s'échappait une eau visqueuse provoquant une démangeaison intense et privant sa chevelure de toute vigueur. Sous ces croûtes, la chair était au vif. Graduellement les cheveux poussaient mais le mal les détruisait aussitôt; de sorte qu'il vint un moment où ils étaient très clairsemés sur l'occiput. Mes amis à Peabody savent les souffrances que mon pauvre enfant endura. Le soir il se grattaît la tête si violemment, qu'il ensanglantait son oreiller. Je lui liais souvent les mains derrière le dos à deux mains de l'empêcher de se gratter; mais ces efforts étaient vains, l'enfant réussissait à rompre ses liens. A l'hôpital de Peabody où je le conduisis, les meilleurs médecins le traitèrent sans succès. A cette époque des amis qui avaient fait usage des REMÈDES DE CUTICURA avec d'heureux résultats me conseillèrent de suivre leur exemple. En effet, mon premier essai fut fait un 15 janvier et sept mois plus tard il n'y avait plus trace de la maladie chez l'enfant. Pas le moindre croûte ni cicatrice sur sa tête aujourd'hui qui atteste qu'il ait souffert de l'affreux mal. Ses cheveux ont repoussé soyeux et abondants; son cuir chevelu est plus propre que celui d'aucun enfant au monde. Je ne saurai jamais assez dire ce qu'est mes reconnaissance pour les fabricants des REMÈDES CUTICURA, et souhaite que tous ceux affligés de maladies cutanées obtiennent de ces remèdes le même résultat que celui dont je viens de parler sans exagération la moindre.

CHARLES MCKAY
6 oct. 1885. Peabody, Mass.

J'ai vu l'enfant de M. McKay lorsque il avait cet eczéma; il était dans un pitoyable état. Je sais que le père a consulté les plus habiles médecins et que la science de ces derniers est restée impuissante à guérir le mal. Je sais aussi que sa déclaration relativement aux bienfaisants effets de l'usage des REMÈDES CUTICURA est absolument exacte.

WILLIAM J. MCCARTHY,
33 rue Foster, Peabody, Mass.

Je ne sais aucun cas où les REMÈDES CUTICURA n'aient triomphé d'une maladie cutanée. Je crois en avoir vendu plus depuis trois ans qu'aucun autre remède pour des maladies de la peau.

A. D. TRYON, Batavia, N. Y.

En vente partout. Prix: CUTICURA, 50 sous; SAVON CUTICURA, 25 sous; CUTICURA DISSOLVANT, $1.00. Préparé par la POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., de Boston.

Demandez le livre qui traite des maladies cutanées.

POUR DES BOUTONS, Blackheads, Taches, Rougeurs d'enfants, servez-vous du SAVON CUTICURA.

Un mot au sujet du Catarrhe.

C'est la membrane muqueuse, cette merveilleuse enveloppe semi-fluide qui entoure les organes respiratoires et digestifs, que le catarrhe affecte. Une fois son siège établi, les ravages sont rapides: la vie devient insupportable, la santé s'affaite, l'odorat s'affaiblit, l'haleine devient impure, le goût se perd. Insidieusement, en débutant par un simple rhume de cerveau, le Catarrhe attaque les membranes d'abord et les en assaille, crassant ceux-ci, les encrassant, causant une inflammation, puis la mort. L'extirpe seule du mal guérira le patient. Les palliatifs n'auraient durant effet que de prolonger les souffrances qui nécessairement se terminent fatalement. Le SAPONIN RADICAL CURE par inhalation et par absorption interne a soulagé mais été sauvée valemment; même dans des cas où la maladie était très avancée, les patients ont recouvré l'usage des sens et ont été complètement rendus à la santé.

Le SAPONIN RADICAL CURE se compose d'une bouteille de RADICAL CURE, d'une boîte de TISSU SOUVANT D'ANNIHIL et d'un AGITATEUR AMÉ. Tout bien enveloppé dans un paquet renfermant également tous les renseignements voulus: le prix en est de $1.00.

POTTER DRUG & CHEMICAL CO. BOSTON.

COMMENT ON SOUFFRE.

Souffrant énormément, mais se trouvant toujours dans la dure nécessité de travailler, j'ai fait demander du soulagement immédiat, après une minute d'essai à l'empâtre dit Cuticura Anti-Pain Plaster. C'est un remède souverain pour les douleurs des côtés, de dos des muscles, de la poitrine, enfin pour les douleurs de tous les jours. C'est supérieur sont propre, sans original, infaillible et prompt dans ses effets. Il se vend 25c. dans les pharmacies; ou cinq pour un dollar, franc de port, par la Potter Drug and Chemical Co., Boston.

Au Clergé et aux Fidèles du Diocèse de la Nouvelle-Orléans,

Nos très chers frères,

Dans quelques jours nous quitterons la Nouvelle-Orléans et partirons pour Rome. Les intérêts du Diocèse plus encore que les conseils de la faculté médicale nous ont déterminé à entreprendre ce voyage.

Notre vie et notre santé sont entre les mains de Dieu. Nous en avons souvent fait le sacrifice en nous offrant sans arrière pensée pour le salut de Jésus-Christ. Nous n'avons jamais révoqué cette offrande, et maintenant que nous appartenons au Diocèse de la Nouvelle-Orléans, nous pouvons dire aujourd'hui comme toujours: "Nos forces, notre énergie, "votre bonne volonté et notre vie sont "à Dieu, sont au service des âmes qui "nous ont été confiées par le Pasteur "Suprême, le Représentant de Jésus-"Christ sur la terre."

Humblement prosternés aux pieds de Sa Sainteté Leon XIII, nous renaîtrons au Pape comple de notre administration; Nous lui dirons, chers et bien-aimés Collaborateurs, notre piété filiale et votre dévouement à la Chaire de Pierre et à Son Illustre Successeur actuellement régnant avec tant de gloire. Nous lui rappellerons l'attachement de nos nombreuses communautés religieuses à la sainte cause de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine; Nous ferons ressortir de notre mieux la foi vive et inébranlable de nos fidèles à la Vérité Catholique, et les progrès évidents de notre Sainte Religion parmi nous, progrès qui, chaque année, se constatent par un nombre toujours croissant de communions pascales, à la plus grande joie et consolation de notre cœur d'évêque au milieu de nos difficultés.

Nous aimerions pouvoir nous entretenir longtemps avec vous, nos très chers frères et bien-aimés collaborateurs! Nous n'avons que le temps de vous demander la secours de vos ferventes prières pendant notre absence, la continuation de vos travaux dans vos œuvres de zèle, et votre généreux concours pour arriver enfin à l'extinction de la dette diocésaine.

La maladie nous ayant forcé d'interrompre les confirmations, même en ville, il ne nous a pas été donné de pouvoir faire, comme nous l'avions projeté, notre Visite Pastorale.

La correspondance bienveillante et amicale du doyen des Evêques de la Province est venu à notre secours. Sur une simple invitation par dépêche télégraphique, Sa Grandeur Monseigneur Fitzgerald, de Little Rock, est accouru à la Nouvelle-Orléans et s'est mis à notre disposition avec une amabilité et une cordialité auxquelles nous sommes heureux de rendre un hommage public.

Monseigneur Fitzgerald s'est offert à donner également les confirmations dans les paroisses de la campagne. C'est lui qui nous remplacera pour cette fonction épiscopale, pendant notre absence, et tous les prêtres qui désirent avoir la confirmation auront à s'adresser à notre chancelier pour savoir l'époque fixée à laquelle Sa Grandeur les visitera.

Pendant notre absence, l'Administrateur du Diocèse, sera Notre Vicaire-Général, le Très Révérend G. A. Rouzel.

On continuera de s'adresser à la Chancellerie, au Révérend L. A. Chassé, à l'Archevêché, pour les dispenses.

En cas de besoin les juges du tribunal ecclésiastique "*Judices Causarum*" seront le Très Révérend Chas. Ménard et les Révérends P. L. Thérjis et Th. Heelin, qui conserveront leurs pouvoirs jusqu'à l'époque exclusive du jubilé.

Les juges pour le causes matrimoniales, seront choisis, suivant l'occasion et le cas échéant, par l'administrateur du Diocèse.

Nous avons confiance, du reste, que, pendant notre absence, tout se passera comme à l'ordinaire dans la paix et l'union avec Jésus-Christ, en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, à qui soit tout honneur et toute gloire!!!

Donné à la Nouvelle-Orléans, le 12 mai, 1887.

FRANÇOIS XAVIER LEROY,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Si votre sang est vicié, purifiez-le sans délai en vous servant de la Salsepareille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

☞ Pour prendre de l'embonpoint et augmenter ses forces, il faut faire usage après chaque repas, de SCOTT'S EMULSION avec hypophosphites. C'est une préparation aussi agréable au palais que le lait et qui se digère facilement. La rapidité avec laquelle la santé des personnes délicates qui en prennent s'améliore est merveilleuse. Prenez-vous après en avoir, et envoyez. Pour la cure de la phthisie, des affections de la gorge, des bronchites, cette émulsion n'a pas d'égale. Lisez le témoignage suivant: "J'ai prescrit le "Scott's Emulsion" pour un enfant de huit mois avec un heureux résultat. Dans peu de temps, il avait gagné quatre livres.—THEO. PARM, D. M., Alabama."

—"Tiens!.... vous êtes en deuil?.... Vous avez perdu un parent?"

"Oui, un de mes oncles; c'était un homme qui avait beaucoup vécu."

"Un nonagénaire?"

"Non.... Il a vécu jusqu'à quatre-vingt-treize ans."

Décédé, lundi 12 mai, à l'âge de 71 ans, le Rév ANTOINE ANDRIEUX.

C'est avec les angoisses morales de sincère regret et de chagrin, non seulement pour le vénérable défunt, mais pour ceux qui restent pour déplorer la perte de celui qui fut toute sa vie un véritable chrétien que j'écrie ces lignes; mais notre perte temporaire est son bénéfice éternel parce que notre foi nous enseigne qu'il est maintenant en la présence glorieuse de Celui qui fait bien toutes choses, de Dieu, le Père éternel, et vivra avec lui pour l'éternité; là il attendra qu'il ordonne l'époque où il devra se retrouver avec ceux qu'il a précédés pour peu de temps dans cette terre de félicité, le paradis du juste rendu parfait, où il y a plus ni peine ni chagrin, mais où tout est paix, joie et amour dans la sainte présence d'un Seigneur tout puissant et toujours plein d'amour.

Le Rév. Andrieux était le père des pauvres, le consolateur des affligés, l'ami, le confident intime des consciences troublées et fatiguées du monde. Ministère de reconciliation et de douceur, il ressemblait en tout à la Grande Victime, au Christ, fils de Dieu. Seul au milieu des générations et des peuples, en le voyait lutter pour sauver les corps et les âmes, pour porter à Dieu ceux que la mort moissonnait et pour donner des consolations à ceux qui survivaient tristes et désolés; il n'avait pour témoins de tant d'amour, de patience et de dévouement, que Dieu et sa conscience.

Son cœur renfermait une immense charité. Mais le Ciel est la terre, entre Dieu et les hommes, son existence ne lui appartenait pas; il était leur protecteur. Il avait quelque chose de suave et de doux comme un parfum qui se répandait de son Cœur pour suivre le cours de son vie, l'accompagner partout, il était pour l'âme affligée ce qu'est dans l'été l'ombre propice d'un arbre sur le bord du chemin pour le voyageur épuisé par la fatigue et les ardents rayons du soleil; dans les tourmentes, dans les orages de la vie il accourait pour prêter appui pour ébrir consolation et refuge. Si des malheurs accablaient le pauvre, si des amis, si ses proches mêmes l'abandonnaient, alors même il n'était pas seul: le bon père Andrieux était encore là pour l'aimer. Ces pauvres, ceux-ci les appellent des bénédictions sur sa vénérable tête, et les bénédictions des pauvres valent mieux que les louanges des hommes.

UN AMI.

SOCIÉTÉ DE ST-MAURICE.

Casernes et Versailles.

Le comité nommé par les officiers et l'administration de la Société de St Maurice, Casernes et Versailles, pour prendre des résolutions de condoléance au sujet de M. Pierre Payan, décédé le 19 avril dernier;

Après avoir reconnu la grande perte que fait la Société dans la personne de défunt qui en était membre fondateur, et en fut administrateur pendant longtemps;

Que les sentiments rendus par M. Pierre Payan à la Société, par son zèle, son dévouement, son abnégation, qui ne se démentirent jamais sont inoubliables et que son ardeur à faire progresser dans la mesure de son pouvoir une œuvre à la fondation de laquelle il avait participé, fut toujours empreinte de même feu;

Considérant qu'il fut dans la vie civile le modèle de l'honnêteté, de la droiture, du citoyen soumis, en un mot, que par conséquent, ce ne sont pas seulement sa famille et la Société de St-Maurice qui font au lui une perte douloureuse, mais la cité tout entière, dans laquel il rendit depuis plus de 33 ans, et où il s'était acquis l'estime et la considération universelles;

Revient du nom de la Société de St-Maurice, Casernes et Versailles, l'expression de sa sympathie, de ses regrets à la famille de M. P. Payan, et lui exprime ses sentiments de condoléance.

Déclare que la porte qu'a faite la Société lui est tout sociale.

Que le Sauvoir, Que la bannière de St. Maurice en signe de deuil sera voilée pendant un mois.

Que ces résolutions seront publiées dans l'*Abeille*, le *Franco-Louisianais* et le *St. Bernard Regis*.

Qu'elles seront inscrites sur le registre des procès-verbaux de la Société;

Et qu'une copie en sera remise à la famille.

Le Président du Comité,
L. P. BOUBY

Les membres du Comité
A. PADRON, ANTHONY SAMBOLA.

Par ampliation:
Le Président de la Société de St. Maurice,
SEBASTIEN ROY.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite à la Cathédrale St-Louis, mardi prochain à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de PAULIN J. MARTIN. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue de Canal.

B. TREMOULET.

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Cognac, Cordials, Ale, Porter. Livraison à domicile 8 nov90—1an PP

AVIS IMPORTANT AU PUBLIC!

Brush Electric Light and Power COMPANY!

LUMIÈRES INCANDESCENTES!

Nous sommes maintenant prêts à recevoir des ordres pour lumières incandescentes dans les rues suivantes:

1. St-Charles.
2. Rue Jackson, du Sauve à Franklin.
3. North Remparts, du Canal à Esplanade.
4. Rue Royale, du Canal à Ste Anne
5. Esplanade, du Sauve à Claiborne.
6. Magasins et Cafés de l'Union et de la rue Jackson.

L'éclairage incandescent sera fourni à toutes les résidences situées le long des rues ci-dessus et des rues adjacentes.

Nous vous référons pour la qualité de la lumière sur "New Orleans Fleurs" sur "Times Democrat", au Cotton Exchange et à d'autres établissements importants.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au bureau de la Compagnie, 38 rue Union, où l'on peut voir la lumière tous les jours de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

S. H. BELL, Secrétaire et Trésorier.
15 mai—1 m.

TROUVÉ—Un levrier, aux oreilles fendues. Son propriétaire peut le réclamer en s'adressant au No 109 de la rue Robertson, et payant les frais. 13mai—2f

Société de Bienfaisance des Bouchers.—Messieurs les membres sont prévenus que M. J. Balas a été nommé pharmacien de la Société. 215 rues Canal et Bienville.

PAUL ESTERENS, Président.
G. PEREZ, Secrétaire. 15 mai—

Avis.

Tout le monde ne s'accomode pas de la vie de bonsoir dans une ville d'eau; c'est à dire des embarras d'une toilette à renouveler trois ou quatre fois par jour; il y en a qui préfèrent le calme champêtre, le repos et qui cherchent avant tout l'hygiène et la récréation. Ces derniers trouveront une occasion exceptionnelle de passer agréablement leur été dans une famille particulière en s'adressant sans retard, par lettres à BAIE ST-LOUIS, bureaux de l'ABEILLE.
15 mai—7

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forgue, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de R. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire, 75 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire. Le meilleur Ko-Kalol. 17fév—1anPP.

Société des Ouvriers.—Les officiers et membres de la dite Société sont priés de se réunir au local ha... ordinaire de l'Avenue des Artes et Métiers et avocat, SAMEDI le 21 mai à 7½ heures P. M.

Par ordre de PIERRE PUISSEGUIN, Président.
F. CARLOT, Secrétaire. 11mai—11 15 21

VACCINATION.

MME VERGEZ prévient les dames de ses clientèles qu'elle vaccine tous les jeudis à midi précis, à son domicile rue Royale No 188, entre Ste Anne et Dumaine.
11mai—6f—mer jeu dim

CEMENT WORKS.

PAVEMENT en Ciment de Banquettes, Jardins et Magasins réduit à $2 la yarde carrée, et 5 et 10 pour cent d'escompte.
Tombes en monolithe à vendre au Cimetière St. Louis, Esplanade, de $200 à $2500.
A. CHEVALIER,
Avril—6m—dim. No. 25 rue Toulouse.

FOURNEAU A BAGASSE.

FOURNEAU A BAGASSE DE COOK (COOK'S NEW BLAST BAGASSE BURNER), combiné avec les chaudières à vapeur de Babcock & Wilcox.

Ce fourneau a été en opération pendant la dernière roulaison sur les établissements suivants:

MM. JOHN CROSSLEY & SONS, Southwood, Ascension.
MM. JOHN CROSSLEY & SONS, Mount Houmas, Ascension.
MM. R. S. WELHAM, Dr WILLIAM R. BRICKELL, agent, St-Jacques.
MM. SCHMIDT & ZIEGLER, Willswood, Jefferson.

Des marchés pour livraison du fourneau et dessus peuvent conclus par

THE BABCOCK & WILCOX CO.
FREDERICK COOK,
Directeur et agent général,
47 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
3 avril—1mim

Avis.

Que les soussignés seront publiés dans l'*Abeille*, le *Franco-Louisianais* et le *St. Bernard Regis*.

Qu'elles seront inscrites sur le registre des procès-verbaux de la Société;

Et qu'une copie en sera remise à la famille.

Le Président du Comité,
L. P. BOUBY

Les membres du Comité
A. PADRON, ANTHONY SAMBOLA.

Par ampliation:
Le Président de la Société de St. Maurice,
SEBASTIEN ROY.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite à la Cathédrale St-Louis, mardi prochain à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de PAULIN J. MARTIN. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue de Canal.

B. TREMOULET.

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Cognac, Cordials, Ale, Porter. Livraison à domicile 8 nov90—1an PP

AVIS IMPORTANT AU PUBLIC!

Brush Electric Light and Power COMPANY!

LUMIÈRES INCANDESCENTES!

Nous sommes maintenant prêts à recevoir des ordres pour lumières incandescentes dans les rues suivantes:

1. St-Charles.
2. Rue Jackson, du Sauve à Franklin.
3. North Remparts, du Canal à Esplanade.
4. Rue Royale, du Canal à Ste Anne
5. Esplanade, du Sauve à Claiborne.
6. Magasins et Cafés de l'Union et de la rue Jackson.

L'éclairage incandescent sera fourni à toutes les résidences situées le long des rues ci-dessus et des rues adjacentes.

Nous vous référons pour la qualité de la lumière sur "New Orleans Fleurs" sur "Times Democrat", au Cotton Exchange et à d'autres établissements importants.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au bureau de la Compagnie, 38 rue Union, où l'on peut voir la lumière tous les jours de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

S. H. BELL, Secrétaire et Trésorier.
15 mai—1 m.

TROUVÉ—Un levrier, aux oreilles fendues. Son propriétaire peut le réclamer en s'adressant au No 109 de la rue Robertson, et payant les frais. 13mai—2f

Société de Bienfaisance des Bouchers.—Messieurs les membres sont prévenus que M. J. Balas a été nommé pharmacien de la Société. 215 rues Canal et Bienville.

PAUL ESTERENS, Président.
G. PEREZ, Secrétaire. 15 mai—

Avis.

Tout le monde ne s'accomode pas de la vie de bonsoir dans une ville d'eau; c'est à dire des embarras d'une toilette à renouveler trois ou quatre fois par jour; il y en a qui préfèrent le calme champêtre, le repos et qui cherchent avant tout l'hygiène et la récréation. Ces derniers trouveront une occasion exceptionnelle de passer agréablement leur été dans une famille particulière en s'adressant sans retard, par lettres à BAIE ST-LOUIS, bureaux de l'ABEILLE.
15 mai—7

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forgue, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de R. Crabb. Dîners à son